

COVID 19



CHARTRE D'ENGAGEMENT SANITAIRE

pour l'organisation
d'événements de formation
respectant les gestes
barrières en période de
pandémie de coronavirus.

- 1 - Port du masque obligatoire
- 2 - Gel hydroalcoolique à disposition
- 3 - Gants jetables fournis en quantité
- 4 - Limitation du nombre de participants
- 5 - Sens de circulation unique dans les parties communes
- 6 - Distanciation respectée entre les participants
- 7 - Nettoyage et désinfection du matériel utilisé
- 8 - Aération des salles et/ou système de renouvellement de l'air et/ou stérilisateur de l'air intérieur des salles